

Tribune TEPOS

29 septembre 2023

Saint Martin d'en Haut

Par le réseau des Territoires à énergie positive (TEPOS), animé par le CLER-Réseau pour la transition énergétique et les élus de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF).

Maires ruraux : l'avenir des énergies renouvelables est entre vos mains !

La loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) du 10 mars 2023 confie aux Communes la mission de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables. Nous, élus et techniciens, membres du Réseau des Territoires à Énergie Positive et de l'Association des Maires Ruraux de France, appelons chaque maire à se saisir de cette opportunité législative afin d'accélérer la transition énergétique sur nos territoires. Nous avons le pouvoir d'agir, utilisons-le !

Une chance pour les territoires ruraux

L'accélération du déploiement des énergies renouvelables est devenue une absolue nécessité pour garantir l'approvisionnement énergétique de la France et assurer notre sécurité climatique. Les communes rurales détiennent les ressources énergétiques dont notre pays a besoin. Leur exploitation doit être mise en politique et planifiée par les territoires pour leur permettre de capter les richesses économiques, sociales que les énergies renouvelables ont à offrir.

Développer les énergies renouvelables avec les acteurs locaux est un levier puissant pour contribuer à la vitalité économique des territoires ruraux et réduire l'exposition des services publics, des acteurs économiques et des habitants à la volatilité des prix de l'énergie. Les retombées locales des installations de production peuvent être multiples et conséquentes à condition que les projets soient négociés et ancrés dans les territoires. En devenant force de proposition, les communes sont en meilleure position pour négocier avec les développeurs et demander une meilleure répartition des recettes fiscales. Lorsque les projets sont menés en coopération avec les acteurs locaux et les citoyens, ils permettent aussi et surtout à des territoires ruraux, mis à mal par la désindustrialisation et l'exode rural, de trouver un nouveau souffle. Sans oublier la fierté de contribuer positivement aux enjeux écologiques. Les exemples de boucles vertueuses créées par des installations d'énergie renouvelable sont nombreuses au sein du réseau TEPOS.

La planification en mode coopération

Pour que planification rime avec accélération, ne partons pas d'une feuille blanche. Ouvrons des espaces de dialogue avec nos concitoyens pour sortir des positions dogmatiques, et coopérons ! Souvent, des études et documents de planification existent déjà à l'échelle intercommunale ou départementale et des projets sont déjà dans les cartons de développeurs et/ou d'acteurs locaux. Des données sont mises à notre disposition, des outils existent pour mettre en débat les questions de mix énergétique. Les exemples d'expériences réussies sont disponibles dans nos réseaux, utilisons-les ! De multiples interlocuteurs sont présents pour nous guider au sein des intercommunalités, des structures d'ingénierie mutualisées, des syndicats d'énergie, des préfectures, des Départements, des Régions ou encore de nos réseaux. La liste est longue et variable d'un territoire à l'autre. Nous appelons donc à une meilleure lisibilité des périmètres d'intervention et d'expertise de chacun. Ne décourageons pas les élus volontaires qui doivent avancer sans ingénierie pour les accompagner ! Les services de l'État doivent être des facilitateurs aux projets d'énergie renouvelable !

Les maires aux commandes !

La définition des zones d'accélération qui nous est confiée à l'échelle communale ne prendra tout son sens que si elle est intégrée dans une vision globale en lien avec les objectifs nationaux et la mise en œuvre de mesures de sobriété et d'efficacité énergétique. Faisons de l'implantation des énergies renouvelables un facteur de reprise en main de notre destinée locale, de confortement de notre fonctionnement démocratique, de vitalité de nos territoires et de cohésion nationale ! Pour que l'accélération soit réelle, croyons en la capacité d'agir de la ruralité, mixons les énergies, considérons les projets déjà engagés et consolidons les filières en émergence ! Nous avons le pouvoir d'accélérer la transition énergétique dans nos territoires, avec nos concitoyens et tous les acteurs concernés. Ne manquons pas ce rendez-vous !